

DOSSIER D'INSCRIPTION ET DE RÉINSCRIPTION

PHOTO

ÉLÈVE

NOM de l'élève : **Prénom :**
Sexe : M F **Né(e) le :**/...../ 20.....
à : **Département :** **Pays :** **Nationalité :**
 Portable **Adresse Email :**@.....
Le numéro de portable et l'adresse mail de l'élève sont obligatoires

SCOLARITÉ

ANNÉE PRÉCÉDENTE : **Boursier :** OUI NON

ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

Public Privé Académie Autre académie

Nom de l'Etablissement :
Ville : **Département :**

PARENTS - RESPONSABLES

Merci d'inscrire très lisiblement les adresses mail demandées

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 : (ce responsable sera contacté en priorité)

Mère Père Tuteur (trice)

NOM : **Prénom :**

Profession précise (même pour chômeur ou retraité) :

En activité au chômage En retraite autre (à préciser)

Adresse personnelle :

Téléphone Domicile : **Travail :** **Portable :**

Adresse Email :@.....

REPRÉSENTANT LÉGAL 2 :

Mère Père Tuteur (trice)

NOM : **Prénom :**

Profession précise (même pour chômeur ou retraité) :

En activité au chômage En retraite autre (à préciser)

Adresse personnelle :

Téléphone Domicile : **Travail :** **Portable :**

Adresse Email :@.....

L'élève vit avec :

Père & Mère conjointement Mère Père Garde alternée
 Autre membre de la famille Tuteur ou Tutrice Autre situation

DROIT À L'IMAGE

Madame, Monsieur (représentant légal) autorise le Lycée GDGA à diffuser à l'intérieur du lycée ou sur son site internet des images d'activités pédagogiques où apparaît le (ou la) jeune dont je suis responsable.

OUI NON

Date et Signature :

INFORMATIONS SERVICE INTENDANCE

Les élèves accèdent au restaurant scolaire et à la cafétéria grâce à une carte remise gratuitement lors de leur entrée au lycée. Elle est valide pour toute la durée de leur scolarité. En cas de perte ou de dégradation, son coût est de 8 €.

Le rechargement de la carte est possible selon les moyens de paiement suivants :

① ➤ Le paiement en ligne depuis le site du lycée :

<https://lyc-anthoniozdegaulle-milhaud.ac-montpellier.fr/>

Rubrique : À NE PAS MANQUER – Espace famille - Intendance

OU <https://webparent.paiementdp.com/aliAuthentification.php?site=aes01167>

⇒ *Compte-tenu du contexte sanitaire, ce moyen de règlement est à privilégier.*

② ➤ Le paiement par chèque : à déposer dans la boîte aux lettres située dans le hall près de la porte de l'accueil

③ ➤ Le paiement par carte bancaire au bureau encaissement de l'intendance

④ ➤ Le paiement en espèces au bureau encaissement de l'intendance

⑤ ➤ Le paiement par virement bancaire sur le compte du lycée

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1300	0000	0010	0297	847	TRPUFRP1

Le bureau des encaissements, accessible depuis la coursive d'accès au restaurant scolaire, est ouvert tous les matins.

LA RESTAURATION

➤ **Demi-pensionnaire : Forfait trimestriel de 5 jours** : du lundi au vendredi, coût unitaire du repas 3,14 €

La facture est à régler à l'inscription. Un changement de régime en cours de trimestre n'est pas possible.

Septembre – Décembre : 215 €	Janvier – Mars : 164 €	Avril - Juin : 171 €
-------------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

➤ **Demi-pensionnaire : Tickets repas : 4,10 €**

Il est nécessaire de réserver son repas chaque jour avant 10h45, grâce aux trois bornes situées dans le hall ou depuis l'application ALISE, accessible sur Internet et depuis un téléphone portable.

Les élèves peuvent réserver à l'avance pour la semaine complète en fonction de leur emploi du temps.

Les menus hebdomadaires sont affichés sur le site du lycée et dans le hall près des bornes de réservation.

➤ Cafétéria

La cafétéria propose des formules petit-déjeuner, des plats « déjeuner », des desserts et des boissons. Les produits et les tarifs sont disponibles sur le site Internet du lycée.

Le règlement se réalise grâce à la même carte qui donne accès au restaurant scolaire.

Les internes et les élèves demi-pensionnaires peuvent accéder à la cafétéria en créditant leur carte.

L'HÉBERGEMENT – L'internat

Le nombre de places est limitée et l'admission est prononcée par le service de vie scolaire.

Septembre – Décembre : 597 €	Janvier – Mars : 448 €	Avril - Juin : 299 €
-------------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

Un changement de régime en cours de trimestre n'est pas possible. Le règlement est dû en début de chaque trimestre.

Les bourses sont déduites automatiquement de la facture de l'internat.

Le paiement peut être échelonné en adhérant au prélèvement automatique, en réglant depuis le site Internet par carte bancaire ou par virement sur le compte du lycée. Le dépôt de plusieurs chèques n'est pas réglementaire.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Il est nécessaire pour le règlement trimestriel des bourses et pour le remboursement des trop-perçus (avances cantine, trop perçu voyages...). **Le RIB est un document à joindre lors de l'inscription au lycée.**

LA MAISON DES LYCÉENS - MDL

La maison des lycéens est une association à but non lucratif (Circulaire n° 20106009 DU 29/01/2010)

La maison des lycéens est un outil au service des lycéens

Le bureau (Président, Trésorier, Secrétaire) est assuré par des lycéens de plus de 16 ans.
Ces derniers sont élus par les membres de l'association.

Elle est définie comme "un espace d'apprentissage et d'exercice des responsabilités au service de la vie culturelle et sociale du lycée"

- * Elle finance et organise des actions culturelles et solidaires (semaine des arts, semaine de la solidarité) ou d'animations.
- * Elle assure des activités péri-scolaires.

Ici au lycée, elle gère deux salles en autonomie :

- * Une salle de musique.
- * Une salle de jeux.

Elle est financée par les cotisations et produits annexes (photos de classes).

Le montant de la cotisation est fixé à 5 euros à régler par chèque à l'ordre de la MDL du Lycée.

Adhérez pour accéder aux activités de la MDL et participer à la vie lycéenne.

ASSOCIATION SPORTIVE

L'Association Sportive du lycée vous propose les activités suivantes :

BASKET, BADMINTON, MUSCULATION, RAID des lycées (activités de pleine nature).

REMISE en FORME, YOGA, ATHLETISME, RUGBY, TENNIS et GOLF

Si votre enfant pratique une activité que nous ne proposons pas, il peut s'inscrire à l'association, s'entraîner dans son club, et nous nous chargerons de récupérer le planning des compétitions pour qu'il puisse effectuer les différents championnats.

L'adhésion annuelle à l'association est de 25 €, ce qui couvre toutes les activités (à régler à l'inscription ou en septembre de préférence par chèque à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée de Milhaud).

Salutations sportives

L'Équipe d'EPS